



NOM - Prénom de l'élève..... Classe.....

**FICHE RENSEIGNEMENTS****RESPONSABLE(S)**

[M. et Mme]\* [M]\* [Mme]\* (NOM et prénom).....

Adresse précise .....

Code postal ..... COMMUNE .....

N° de téléphone domicile ..... N° de téléphone portable .....

Adresse Mail .....

N° allocataire C.A.F. ....

Paragraphe à remplir en cas de parents séparés ou divorcés :

Autre Parent : [M]\* [Mme]\* NOM-Prénom

Adresse précise .....

Code postal ..... COMMUNE .....

N° de téléphone personnel .....

Nom et adresse employeur du Père .....

N° de téléphone au travail .....

Nom et adresse employeur de la Mère .....

N° de téléphone au travail .....

Nombre d'enfants scolarisés à Gouville : ..... dont ..... fréquentant la cantine

**INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION**  
(la 1<sup>ère</sup> facture sera adressée fin Septembre)

NOM - Prénom de l'élève ..... Classe .....

choix	Modalités d'inscription	lundi	mardi	jeudi	vendredi
	<p><b><u>- 4 jours fixes par semaine</u></b></p> <p>- pour toute l'année (paiement mensuel sur 10 mois)</p> <p>- pour 1 à 2 enfants : 56,00€ par mois</p> <p>- pour 3 enfants et + : 53,00€ par mois</p> <p>Tout repas non décommandé le jour même avant 9h sera facturé.</p>				
	<p><b><u>-3 jours fixes par semaine</u></b></p> <p>- pour toute l'année (paiement mensuel sur 10 mois)</p> <p>- pour 1 à 2 enfants : 42,50€ par mois</p> <p>- pour 3 enfants et + : 40,00€ par mois</p> <p>Tout repas non décommandé le jour même avant 9h sera facturé.</p> <p>Tout repas pris en dehors des jours fixes sera compté au prix de 5,75€</p>				
	<p><b><u>-2 jours fixes par semaine</u></b></p> <p>- pour toute l'année (paiement mensuel sur 10 mois)</p> <p>- pour 1 à 2 enfants : 28,50€ par mois</p> <p>- pour 3 enfants et + : 27,00€ par mois</p> <p>Tout repas non décommandé le jour même avant 9h sera facturé.</p> <p>Tout repas pris en dehors des jours fixes sera compté au prix de 5,75€</p>				
	<p><b><u>Inscription occasionnelle</u></b></p> <p>- choisir un jour fixe dans la semaine ou</p> <p>- prévenir au plus tard la veille avant 10h00 (le mardi matin pour le jeudi et le vendredi matin pour le lundi.)</p> <p>- 5,75€ par repas et par enfant</p>				

Tout changement devra être signalé par écrit à la mairie ou par mail à [recettes@gouvillesurmer.fr](mailto:recettes@gouvillesurmer.fr)

Date :

Signature du Responsable,